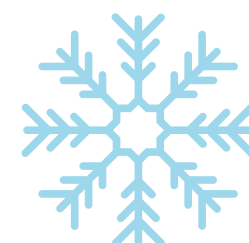


VILLE DE MARNAY



Quoi d'neuf à Marnay ?



Le mot du Maire

Marnay, notre cité de caractère, vient de démontrer avec la séquence exceptionnelle des manifestations de ces derniers mois, sa capacité à fédérer les associations, à mobiliser les habitants autour de projets qui font grandir notre commune. Les travaux actuels de la France Service, la Toiture de l'Eglise, les travaux de voirie, l'extension de Velux, l'accueil de nouveaux commerces démontrent la vitalité et le dynamisme dans une conjoncture difficile où la solidarité sera nécessaire.

En cette période de fêtes, de retrouvailles familiales, nous aurons à cœur de faire découvrir ou redécouvrir notre bourg centre : **MARNAY**

Soucieuse de ses racines, respectueuse de son Histoire et de son Patrimoine, et résolument tournée vers demain ! C'est le sens de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, qui va nous permettre d'écrire ensemble notre projet pour les années à venir, en respectant l'objectif de ne plus consommer d'espaces naturels et forestiers d'ici 2050. La planète, le climat nous y engagent fermement pour nos enfants.

2024 sera aussi l'occasion de nouveaux projets qui vont conforter et élever notre centralité.

Nous aurons l'occasion d'en discuter lors de la traditionnelle cérémonie des vœux avec toute la population le vendredi 5 Janvier prochain.

Très bonnes fêtes à toutes et à tous.

Le Maire, Vincent BALLOT



Les manifestations associatives font le plein

Des chiffres de fréquentation records !

Les manifestations organisées par les associations Marnaysiennes à l'automne 2023 ont littéralement « explosé les compteurs ». Près de 15 000 visiteurs à la Bière Ki Cool, 600 participants à la marche d'Octobre Rose, 1 000 enfants pour le Festi'mômes fin Août. A cela s'ajoute le slowUp début septembre qui a drainé 25 000 adeptes de la marche et du vélo, événement auquel les associations locales ont contribué. Ces associations qui se sont retrouvées lors du forum annuel des associations du Val Marnaysien, le 1er samedi de septembre et lors de la rencontre annuelle "La Vie associative Marnaysienne" se sont félicitées de ce dynamisme local exceptionnel.

Sommaire

Le mot du Maire

L'Agenda

Quoi d'Neuf à la Mairie ?

Etat-civil 2023

Les bons/mauvais gestes des citoyens

Zoom Associations Marnaysiennes

Zoom Entreprises Marnaysiennes

Focus France Services

Travaux 2023-2024

Invitation vœux du Maire

Point Biodiversité

FAQ

Contact mairie

L'AGENDA

2024 :

5 Janvier : Vœux de la Municipalité - SCAF

17 Janvier : Cinéma "La tresse" - SCAF

20 Janvier : La nuit de la lecture - Bibliothèque

21 Janvier : La Marnaysienne

27 Janvier : Spectacle de musique

29 Janvier : Don du Sang - SCAF

4 Février : Loto (ESM) - SCAF

10 Février : Concert Sixties

14 Février : Cinéma - SCAF

10 Mars : Carna'Val - Centre-Ville

13 Mars : Cinéma - SCAF

16 Mars : Saint Patrick- SCAF



RÉVISION DU PLU

Quoi d'Neuf à la Mairie ?

En début du mandat communautaire, les communes membres de la Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM) se sont opposées au transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le PLU de la Commune de Marnay approuvé le 12/02/2008 a fait l'objet de 5 modifications entre 2010 et 2021. Compte tenu de la loi Climat et Résilience, le PLU doit être compatible avec les documents de rang supérieur, notamment avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'égalité des Territoires (SRADDET) Bourgogne-Franche-Comté, et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Besançon Cœur Franche-Comté (BCFC) qui sont en cours de révision.

Pour répondre à l'objectif Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050, la Commune de Marnay doit intégrer les objectifs de modération de la consommation d'espaces et de réduction d'artificialisation en deçà des objectifs de réduction fixés par le SCoT BCFC, au plus tard le 22/02/2028.

Enfin, cette révision du PLU permettra également d'appréhender les nouvelles pratiques d'installations de chauffage sobre en énergie (dans le respect des prescriptions obligatoires notamment dans la zone du Site Patrimonial Remarquable), et de réduire les distances d'implantation par rapport aux limites séparatives et d'emprise de voirie, dans un contexte de réduction de la consommation foncière.

Dans ce cadre, par délibération du conseil municipal en date du 23/05/2023, la Commune de Marnay a donc prescrit la révision du PLU. Accompagnée par l'AUDAB (Agence d'Urbanisme de Besançon Centre Franche-Comté), les appels d'offres ont été réalisés à l'automne 2023. La procédure se déroulera de Janvier 2024 à Novembre 2025, selon les phases suivantes :

Vous serez informés des réunions publiques et informations relatives à l'avancée de cette révision régulièrement par voie d'affichage, réseaux sociaux et presse.



Etat-civil 2023

Naissances

22/03 - GARDOT Noémie
11/04 - AOUINA Laila
09/06 - DA SILVA MOREIRA Kalista
07/07 - DOBEZ Mila
16/11 - PINCEMIN Lylia
16/11 - LOPES DOS SANTOS Victoria
28/11 - GRUET Rose

Mariage

24/06 - DEPRez Anaïs et BERTHET Matthieu
05/08 - BALLOT Jeanne et NEITTHOFFER Sylvain
26/08 - MUSTAFA Elbisona et SAUVAGEOT Thierry
16/09 - LAO Seu et MOUA Touby
30/09 - DIKMEN Melissa et VESCOVO Valentin
07/10 - VENDROUX Karine et LACHARME Jean-Philippe

Pacs

13/03 - BLANQUER Lola et CAPUT Maëlys
11/05 - GUITON Anna et BOUTET Mathias
30/05 - LAPORTE Julie et HANTZ Guillaume

Décès

10/01 - GUILLARD Jean
04/02 - FOCHEYRAND Julien
07/02 - ANGININ Pierre
27/02 - GOGUILLOT Marc
19/05 - SUTTER Geneviève
10/06 - BALLOT Gilberte
15/08 - GROSJEAN Liliane
25/08 - PETETIN Michel
07/09 - BALLOT Marie Joseph
28/10 - MOUTRILLE Georges
24/11 - VERRIER Jeanne
16/12 - LOMBRICI Guy



Les bons ... et mauvais gestes des citoyens



Lors des nombreuses manifestations qui se sont déroulées en 2023, vous avez tous été au TOP lorsque la commune ou les organisateurs ont procédé à des modifications sur le stationnement et la circulation. Tous les Marnaysiens ont joué le jeu et ont respecté les consignes.

Des administrés payent pour avoir un petit coin de jardin dans des terrains communaux. Ils cultivent avec amour des légumes dans leurs potagers. Et lorsque vient le moment de la cueillette, PLUS DE LEGUMES ! C'est fort quand même ! Vraiment pas sympa pour eux...



Le gland d'Or est attribué à :

VOLS ... AU... CIMETIÈRE

La Commune ainsi que les familles des défunts ont encore à de nombreuses reprises constaté des vols de tout genre au cimetière !

La Municipalité demande aux citoyens de bien vouloir respecter les défunts et les membres de leurs familles qui se recueillent sur les tombes, et œuvrent pour l'embellissement et le fleurissement de celles-ci...





Zoom sur les Associations Marnaysiennes

Football : Etoile Sportive Marnaysienne (E.S.M)

• Comment va l'Etoile Sportive Marnaysienne aujourd'hui ?

L'ESM se porte toujours très bien avec 210 licenciés masculins et féminins et une trentaine de dirigeants bénévoles.

• Est-ce que vous avez beaucoup recruté ces derniers temps ?

L'essentiel de nos recrues sont originaires de la jeunesse que nous formons et qui viennent bousculer la hiérarchie des joueurs en place. C'est notre plus grande fierté.

• Sur quoi mettez-vous l'accent actuellement ?

Nous sommes en train d'élaborer notre projet de club avec comme ligne conductrice proposer la pratique du football à tout demandeur dans la limite des places disponibles et du nombre d'encadrants.

• L'équipe première a été reléguée en départementale cette saison, avez-vous l'ambition de remonter en régional ?

Nous avons vécu une superbe expérience la saison passée malgré la descente. Cette saison, tout est remis à zéro et annoncer des objectifs n'a jamais été dans la communication du club.

• Où en est le projet de terrain synthétique ?

La météo des dernières semaines, entraînements et matchs annulés, prouve la nécessité de ce genre de terrain. Concernant le projet, il y a eu de l'évolution. Nous attendons les éléments d'ordre politique et administratif pour le faire aboutir et s'assurer d'en faire profiter un maximum de personnes (section foot du collège, clubs voisins).

Interview réalisée avec **Thibaud FASSET**, Salarié de l'ESM. Plus d'infos : www.marnay70.com -> Rubrique : Associations -> ESM



Présentation de Carna'Val

Comme chaque année Carna'Val donne rendez-vous aux Marnaysiens le deuxième dimanche de mars.

En 2024, ce sera le 10 mars. Mélanie Morland, présidente de l'association nous présente l'édition à venir.

• Une thématique particulière pour cette nouvelle édition du carnaval ?

Il n'y a pas de thématique spécifique. Chacun présente le thème qu'il souhaite lors du défilé. Je veille simplement à ce qu'il n'y ait pas de doublon.

• Combien de chars s'aligneront pour cette édition ?

A la fin novembre, nous avons une dizaine de chars inscrits. Si d'autres personnes ou associations souhaitent participer, nous les accueillerons avec plaisir. Je les invite à me contacter.

• Combien de personnes attendues ?

Difficile de donner un volume pour ce type d'événement. Je convie simplement les spectateurs à envahir les rues de Marnay et le site du Paquey afin de partager un moment festif tous ensemble.

• Des innovation particulières pour 2024 ?

Nous allons enfin prendre la gestion de la Buvette du Carna'Val. Cela va nous aider à alimenter notre trésorerie afin de proposer chaque année de nouvelles prestations.

• Un rappel de ce qu'est la traditionnelle folère ?

La fête du carnaval à Marnay est une longue tradition. Ce qu'on appelle à Marnay la « Fête du Picré » : défilé dans les rues du bourg au départ de l'ancienne gare, transport du mannequin personnifiant Sa Majesté Carnaval jusqu'au lieu-dit « Le Paquey » où il sera brûlé dans un grand feu de joie. Il est censé être chargé de tous les péchés de la collectivité et c'est pour cette raison qu'il est conduit en cortège, au bûcher. L'idée est qu'en détruisant l'image, on détruit le mal représenté par elle. Il est aussi admis que le « mannequin exécuté représente l'hiver, ou la période de froid, qu'il faut tuer pour que le printemps renaisse ».

L'allumage du bûcher est confié aux « derniers mariés de l'année précédente » (représentant symboliquement tous les mariés de l'année). Ce geste signifie la volonté de donner plus de vigueur aux « feux de l'amour » ou plus généralement d'éloigner les puissances malfaisantes susceptibles de contrarier la fécondité des nouveaux foyers. Ce bûcher est appelé à Marnay la faulère (ou folère) que l'on s'accorde à traduire par « feu de joie ».

Au dire des anciens, c'est la direction que prend la fumée du brasier qui détermine la tendance climatique dominante de l'année à venir.

Extrait du texte de notre historien et défunt ami, Serge Mandret

Interview réalisée avec **Mélanie MORLAND**, Présidente de Carna'Val. Plus d'infos : www.marnay70.com -> Rubrique : Associations -> Carna'Val





Présentation de la conserverie Roger Dutruy

Rencontre avec Jean-Marie Demont, président de Dutruy.

Entreprise Marnaysienne emblématique **Dutruy produit des escargots depuis 155 ans**. La voie douce entre Marnay et Moncley a d'ailleurs été baptisée « **Ligne des escargots** ».

Entre Dutruy et Marnay c'est une longue histoire ?

La société a été créée à Besançon en 1868. Dans les années 40 elle s'est installée à Marnay. Elle bénéficie alors de plus de superficie et de la proximité avec la gare. Au fil des ans, les enfants et petits-enfants de Roger Dutruy ont pris la succession à la tête de l'entreprise. Nous en sommes à la cinquième génération.

Quel est aujourd'hui le périmètre de l'entreprise ?

Nous produisons 400 tonnes d'escargots par an. L'entreprise emploie 30 salariés, la plupart sont avec nous depuis de nombreuses années. Nous sommes d'abord une entreprise régionale avec un territoire qui va du Luxembourg à la région lyonnaise. Nous avons engagé une diversification dans les champignons séchés. Nous sommes très attachés à Marnay, même si au regard de la progression de nos affaires nos locaux sont exigus.

Les escargots de Bourgogne viennent forcément de Bourgogne, pourquoi est-ce une idée reçue ?

C'est une idée qui a la peau dure. Nos escargots sont de race Hélix Pomatia Linné, seule ayant droit à l'appellation « Escargots de Bourgogne ». Ils sont ramassés à la main en Europe centrale. L'appellation, c'est comme pour le vin, un cépage chardonnay reste un chardonnay où qu'il soit cultivé. Une fois reçus à Marnay, par camion, les escargots sont transformés. Le beurre d'escargot est élaboré et la chair remise en coquilles à la main, à raison de 104 douzaines à l'heure.

Comment se présente la saison cruciale des fêtes pour Dutruy ?

Plutôt bien. L'activité est soutenue. L'année qui se termine sera meilleure que 2022, en dépit de l'inflation.

Nous resterons parmi les 5 ou 6 PME leader sur le marché français dans notre segment.

Conserverie de la Vallée de l'Ognon au 23 rue de la Gare

Site Internet : www.dutruy.fr / Tél. 03 84 31 73 55 / Mail : contact@dutruy.com



Présentation de Christelle Buffet Beauté & bien-être

Christelle Buffet ouvre son institut de beauté Grande Rue

Depuis le 1er août, l'institut de beauté Christelle Buffet Beauté bien-être est ouvert. Christelle nous explique sa démarche.

Quels types de soins proposez-vous ?

Mes prestations couvrent quatre domaines : soins du visage ; beauté du regard (cils et sourcils) ; beauté des mains et des pieds et maquillage. Je ne suis pas un institut généraliste, on vient me voir pour mon expertise.

Qu'est-ce qui différencie votre institut ?

Des valeurs fortes en particulier une démarche éco-responsable. J'utilise des produits bio et des techniques non invasives. D'ici un an je pense obtenir le label Avenir Vert. Je veux aussi marquer ma solidarité avec d'autres artisans en présentant leurs réalisations dans mon magasin.

Pourquoi s'installer au centre de Marnay ?

Je suis une fille du pays. Cette implantation se place dans le cadre d'un projet familial. Je souhaite redynamiser le centre de Marnay avec l'arrivée d'un commerce supplémentaire.

Christelle Buffet Beauté bien-être au 35 Grande Rue

Site Internet : www.cbeautebienetre.com

Sur rendez-vous par Tel : 06 78 67 58 99 / Mail : christelle@cbeautebienetre.com



Les nouveautés à France Services en 2024 ?

A partir du 1er janvier 2024, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), sera le 10ème nouveau partenaire obligatoire du bouquet France Services proposé à Marnay.

Vos conseillers Alexis, Caroline et Léa renforceront l'accès à ces aides en vous proposant un appui et un accompagnement dans la réalisation et dans l'obtention du chèque énergie et/ou de MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'.

Le chèque énergie

Cette aide financière est conçue pour prendre en charge une partie des dépenses liées aux travaux /ou/ charges énergétiques des logements. Aujourd'hui, le taux d'usage du chèque énergie s'élève à 83% pour 5,6 millions de bénéficiaires. Dans notre espace France Services, il vous sera possible : -D'être informé sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible, -D'être accompagné dans la réalisation des démarches administratives, -D'être orienté vers une assistance dédiée.

MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'

MaPrimeRénov' est un dispositif d'aide à la rénovation énergétique et de lutte contre les passoires thermiques.

MaPrimeAdapt' est un dispositif d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap.

Dans notre espace France Services, les conseillers pourront : -Vous informer sur l'existence de MaPrimeRénov' et de MaPrimeAdapt' et sur les aides mobilisables,

-Vous accompagner dans les aspects administratifs des démarches, dans le dépôt de la demande et dans la création de votre compte sur le site internet France Rénov'.

Les agents pourront également vous mettre en relation avec leur(s) partenaire(s) qui pourront vous accompagner en amont de vos premières démarches.



Pôle Emploi devient France Travail au 1er Janvier 2024



Grâce à une meilleure coordination entre tous les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, France Travail a pour ambition d'offrir un accompagnement adapté qui tiendra compte de la situation globale des personnes, de leurs besoins, de leurs compétences et de leurs difficultés éventuelles, et ce dès leur inscription.

• **LES ÉVOLUTIONS À VENIR AU FIL DES MOIS :**

À partir du 1er janvier 2025, toutes les personnes en recherche d'emploi, y compris les allocataires du RSA, les jeunes des Missions locales, et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi, seront inscrites à France Travail.

Chacune sera orientée vers la structure d'accompagnement la plus adaptée, que ce soit France Travail, les Missions locales, le Conseil départemental, ou Cap emploi.

Chaque demandeur d'emploi recevra un diagnostic approfondi de l'organisme référent, suivi d'un contrat d'engagement actualisable régulièrement. Ce contrat détaillera les objectifs du projet professionnel, les mesures d'accompagnement, et le niveau d'intensité nécessaire. Les demandeurs d'emploi auront des droits et des devoirs, et des mesures spécifiques seront mises en place pour faciliter l'accès à l'emploi des travailleurs en situation de handicap, avec un accompagnement adapté en collaboration avec Cap emploi.



La prime de Noël est versée aux foyers les plus modestes à partir du 15 décembre pour les bénéficiaires de la CAF et de la MSA.

Cette aide exceptionnelle est attribuée à certains bénéficiaires de minima sociaux sans démarches à effectuer.

CPAM

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Devient -> CNAM

(Caisse Nationale d'Assurance Maladie)



C'est quoi ?

Un espace numérique, personnel et sécurisé qui a pour vocation de devenir le carnet de santé numérique interactif de tous les assurés.

Pourquoi ?

Participer au suivi et à la préservation de sa santé.

Quoi ?

Transmission de documents et d'informations au(x) médecin(s) et professionnel(s) de santé.

Des services de confiance référencés sont disponibles via les catalogues en ligne via l'espace numérique.

CPTS

(Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)



Quelle mission ?

Trouver un médecin traitant aux patients qui n'en n'ont pas. Cet été des courriers ont été envoyés aux patients ALD (Affection Longue durée) sans médecin traitant.

Comment ?

Grâce à une liste de médecins traitants du territoire qui sont prêts à prendre de nouveaux patients.

Coordonnées

Mail : coordinateur.cptscc@gmail.com

Tél : 03 84 31 95 60

Les travaux concomitants entre le SIED70 (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département) et le SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon) ont commencé début novembre et devraient se terminer début 2024.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur adaptabilité.

Le coût global des travaux s'élève à environ 176 000 € (dont 56 000 € de part communale). Le traitement de la voirie sera ensuite réalisé avec une phase de concertation avec les riverains et les usagers.



2 / RESTAURATION DE TOITURE

ÉGLISE SAINT-SYMPHORIEN



Les travaux débuteront début janvier 2024 après la mise en sécurité du site.

L'accès à l'église est maintenu pendant toute la durée des travaux (durée estimée : 13 mois), le stationnement en face de l'église sera interdit pendant tout le chantier.

Nous vous rappelons qu'un appel aux dons est accessible via le lien :

www.fondation-patrimoine.org -> **Eglise de Marnay /ou/ par le coupon réponse joint au présent bulletin.**

Nous sommes ravis également de vous informer que cette rénovation a été sélectionnée parmi de nombreux projets au loto du patrimoine (mission Stéphane BERN), une partie des gains sera reversée à la commune pour aider au financement de ce projet.

3/ AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

MAIRIE – FRANCE SERVICES – AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les travaux ont débuté mi-novembre pour la première phase (agence postale, bureaux France Services et accessibilité salle de l'Hôtel de Ville) durée estimée : 8 à 9 mois. Ces travaux génèrent des modifications de circulation des véhicules et des piétons. Nous vous invitons à vous référer au plan ci-dessous pour l'accès à nos services et le stationnement pendant la période des travaux.

424 places gratuites à proximité des services !



Plan de stationnement du centre de Marnay

- Parking à - de 5 min du centre
- Parking à + de 10 min du centre

INVITATION

La Municipalité de Marnay a le plaisir de vous inviter à la cérémonie des Vœux du Maire 2024 qui aura lieu le :

Vendredi 5 Janvier 2024 à 19 h

Salle Culturelle Anne Frank - 2 rue du Collège – 70150 MARNAY

Vous aurez l'occasion de voyager à travers l'histoire de Marnay en profitant d'une exposition exceptionnelle des « Trésors culturels inédits de Léon Paget » qui sera accompagnée d'une surprise musicale !

A l'issue de cette cérémonie vous partagerez le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

La confirmation de votre présence est souhaitée en retournant ce coupon par mail (mairie@marnay70.com) ou dans la boîte aux lettres au secrétariat de mairie

Madame, Monsieur

Adresse :

Participera à la cérémonie des vœux du Maire de Marnay **le 5 Janvier 2024**. Nombre de participant :

Ne participera pas à la cérémonie.

Coupon à découper

et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyer par mail.

Annotez-y vos questions à aborder dans le FAQ, des thèmes, des idées d'articles, ou tout autre suggestion/remarque pour permettre d'enrichir nos prochains bulletins d'information et répondre à vos interrogations.

Partagez vos **Idées Géniales**



Point Biodiversité

Des actions concrètes ...

Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité et l'environnement. La municipalité en a fait un des axes de sa politique. En témoignent les nombreuses initiatives de court et long terme.

La non-utilisation de pesticides, la tonte modérée, l'implantation d'une bâche et de plusieurs récupérateurs d'eau, l'achat d'une voiture électrique, la création d'un verger le long du ruisseau de la Fontaine des Douis, sont autant d'actions entreprises récemment. Des acteurs privés et des associations sont aussi engagés dans la défense de la biodiversité. Par exemple Velux (projets de reforestation en faveur de la biodiversité et des populations), les bénévoles chargés du fleurissement ou La Fauvanelle, collectif citoyen pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Pour favoriser l'adoption d'une démarche biodiversité les agents techniques et les élus ont participé à des formations et ateliers dont un sur la taille des arbres et à une matinée d'information sur la place pour les arbres et les haies champêtres sur notre territoire.

Dans les mois à venir la biodiversité sera au cœur d'autres projets, en particulier la requalification de l'axe Place du Roi de Rome – Paquey, avec la plantation d'arbres et la priorité donnée aux circulations douces (piétons, vélos). À l'horizon 2026, la révision du Plan Local d'Urbanisme devra mettre en place une politique de maîtrise foncière, prenant en compte les enjeux de la transition énergétique, les attentes de la population, en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie.

La biodiversité : c'est quoi ?

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. C'est-à-dire l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent entre les organismes vivants et leurs milieux de vie. Les humains appartenant à l'espèce Homo-sapiens constitue l'un des fils de ce tissu.

Cette année 2023,

deux centenaires ont été fêtés à la MARPA ELIAD

Eugène Rieth, né le 21 Mai 1923, originaire de Rougemont Le Château, sa carrière professionnelle chauffeur de car Mont-Jura, et **Madeleine Pourcelot**, originaire de Laval le Prieuré, née le 9 Novembre 1923, a tenu une fromagerie avec son mari à Ouvans.



www.nuitsdelalecture.fr

Nuits de la lecture

18 —
21 janvier
2024

Samedi 20 Janvier à partir de 16h à la Ludo-Bibliothèque de Marnay (70)



** Je ne suis pas marié et j'attends un enfant. Puis-je faire une reconnaissance sur la commune de notre choix ?*

FAQ

La filiation n'étant pas automatique,

Si vous êtes le père, une reconnaissance est obligatoire. Vous pouvez la faire avant la naissance ou plus tard.

Si vous êtes la mère, il suffit que votre nom figure sur l'acte de naissance, mais une reconnaissance avant la naissance est possible.

Elle peut effectivement se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants : justificatif d'identité et justificatif de domicile de -3 mois.

** Comment savoir si un terrain est constructible où s'il est possible d'agrandir sa maison ?*

Oui, c'est le PLU de Marnay (Plan Local d'Urbanisme) qui détermine si un terrain est constructible ou non. Cela dépend de la zone dans laquelle est classé ce terrain. Il existe plusieurs types de zones. C'est elles qui définissent les règles d'implantation et de construction.

Le PLU est disponible sur le site : www.marnay70.com/vos-demarches/urbanisme

Pour rentrer dans le détail de votre projet et en étudier la faisabilité, vous pouvez prendre un rendez-vous avec le service instructeur.

** J'ai une concession funéraire de famille, quand dois-je la renouveler ?*

Le titulaire d'une concession funéraire temporaire, trentenaire ou cinquantenaire, ou ses ayants droit, bénéficient d'un droit au renouvellement. La demande doit être présentée dans les 2 ans suivant l'échéance du contrat de concession et la commune ne peut s'y opposer. Passé ce délai, le terrain concédé fait retour à la commune. Toutefois, exceptionnellement dans la mesure où la commune n'a pas encore procédé à la reprise de la concession, le maire peut accepter une demande de renouvellement qui serait présentée au-delà du délai légal.

** A qui dois-je m'adresser pour refaire ma carte grise/mon permis de conduire ?*

Ces deux démarches s'effectuent désormais directement en ligne sur le site : ants.gouv.fr

Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches, Notre équipe France Services est à votre disposition.

Prenez RDV sur le site marnay70.com / ou par téléphone.

Retrouvez-nous sur les réseaux :



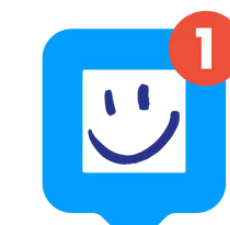
www.marnay70.com



Ville De Marnay



@villedemarnay70



Panneau
Pocket

Scannez
et découvrez !



MAIRIE DE MARNAY

2, rue Carnot - 70150 MARNAY

Téléphone : 03.84.31.74.42 - Mail : mairie@marnay70.com

Horaires d'ouvertures au public du lundi au samedi de 9h à 12h.